
Présidence : Belgique**639ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL**1. Date : Jeudi 23 novembre 2006

Ouverture : 10 h 15

Clôture : 12 h 10

2. Président : M. B. de Crombrughe3. Sujets examinés – Interventions – Décisions/documents adoptés :Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU HAUT COMMISSAIRE DE L'OSCE
POUR LES MINORITES NATIONALES**

Haut Commissaire pour les minorités nationales (HCNM.GAL/8/06 OSCE+), Finlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette intervention) (PC.DEL/1132/06), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1142/06), Ukraine (PC.DEL/1136/06 OSCE+), Kazakhstan (PC.DEL/1135/06), Ouzbékistan, Fédération de Russie, Canada (PC.DEL/1138/06), Géorgie (également au nom de la Moldavie) (PC.DEL/1139/06), Géorgie (PC.DEL/1139/06), Arménie, Estonie, Azerbaïdjan, Président

Point 2 de l'ordre du jour : **DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DE LA MISSION DE L'OSCE EN
BOSNIE-HERZEGOVINE**

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la décision No 747 (PC.DEC/747) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE EN CROATIE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la décision No 748 (PC.DEC/748) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE en Croatie ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Etats-Unis d'Amérique (déclaration interprétative, voir la pièce complémentaire à la décision) (PC.DEL/1141/06), Croatie, Président

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE EN SERBIE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la décision No 749 (PC.DEC/749) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE en Serbie ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT DE LA PRESENCE DE L'OSCE EN ALBANIE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la décision No 750 (PC.DEC/750) sur la prorogation du mandat de la Présence de l'OSCE en Albanie ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE AU MONTENEGRO

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la décision No 751 (PC.DEC/751) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE au Monténégro ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 7 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU DE L'OSCE A BAKOU

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la décision No 752 (PC.DEC/752) sur la prorogation du mandat du Bureau de l'OSCE à Bakou ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 8 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DU CENTRE DE L'OSCE A BICHKEK

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la décision No 753 (PC.DEC/753) sur la prorogation du mandat du Centre de l'OSCE à Bichkek ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 9 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DU CENTRE DE L'OSCE A DOUCHANBE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la décision No 754 (PC.DEC/754) sur la prorogation du mandat du Centre de l'OSCE à Douchanbé ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 10 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Affaire A. Kozouline en Biélorussie* : Finlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette intervention) (PC.DEL/1133/06/Corr.1), Biélorussie, Président
- b) *Admissibilité de la Moldavie, de l'Ukraine et de la Jordanie au Millenium Challenge Compact* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1140/06), Moldavie (PC.DEL/1144/06), Ukraine
- c) *Adoption d'une nouvelle loi constitutionnelle en Ouzbékistan* : Ouzbékistan (PC.DEL/1137/06 OSCE+)
- d) *Allocution des Ministres des affaires étrangères de l'Arménie, de la Biélorussie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, de la Fédération de Russie et du Tadjikistan à la Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE à Bruxelles* : Biélorussie (PC.DEL/1143/06 OSCE+), Président

Point 11 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT
EN EXERCICE

Annnonce de la distribution du rapport écrit sur les activités du Président en exercice (CIO.GAL/217/06 OSCE+) : Président

Point 12 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/211/06 OSCE+) : Secrétaire général*
- b) *Réunions d'automne 2006 de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, tenues à Malte du 18 au 20 novembre 2006 : Secrétaire général (SEC.GAL/211/06 OSCE+)*
- c) *Visite du Directeur du Centre de prévention des conflits au Kosovo (Serbie) du 19 au 21 novembre 2006 : Secrétaire général (SEC.GAL/211/06 OSCE+)*

Point 13 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Quatorzième session de l'Initiative Igman, tenue à Miločer (Monténégro), les 15 et 16 novembre 2006 : Monténégro*
- b) *Question de procédure relative à l'ordre du jour de la 639ème séance du Conseil permanent : Espagne, Président*

4. Prochaine séance :

Jeudi 30 novembre 2006 à 10 heures, Neuer Saal